

CERTIFICAT D'APPROBATION

Le Bureau d'approbation du matériel didactique a fait évaluer votre matériel conformément à l'article 462 de la *Loi sur l'instruction publique*.

À la lumière des analyses effectuées, l'ouvrage a été approuvé par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et pourra être utilisé dans les écoles du Québec tant que le programme actuel demeurera en vigueur. Il paraîtra dans la liste du matériel didactique approuvé.

2007-0034	ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE
<p>Mélodie ©2008 Cloutier, L., St-Jacques, P. Groupe Modulo Collection « En harmonie »</p> <p>- Manuels de l'élève (2)</p> <p>1^{er} cycle du primaire Matériel de base – Ensemble didactique</p>	
<p>Remarque : Pour le 1^{er} cycle, les manuels de l'élève de cet ensemble didactique sont approuvés. Les guides d'enseignement afférents seront approuvés ultérieurement.</p>	

Le directeur des ressources didactiques,


Gilles Allen

Québec, le 16 avril 2008